

FRA -4102-1 Faire le récit d'une page d'histoire

• Une seule séance en salle d'examen • La préparation peut se faire à l'extérieur du centre	
PARTIE DE L'ÉPREUVE	MATÉRIEL NÉCESSAIRE OU PERMIS
Écriture 100 % Préparation n entente avec l'enseignant Épreuve 3 h	<u>Préparation avant l'examen - Relève de l'enseignant :</u> • L'enseignant remet à l'adulte le cahier <i>Préparation à l'épreuve</i> • L'enseignant approuve le sujet choisi par l'adulte • L'enseignant détermine le temps accordé à la préparation avec l'adulte • La préparation peut se faire au centre ou à la maison • L'enseignant récupère le cahier <i>Préparation à l'épreuve</i> une fois la préparation terminée • Sans la présence de l'élève, l'enseignant vérifie la feuille de notes*et il la signe avant de l'acheminer à la salle d'examen <u>Épreuve</u> • Le cahier <i>préparation à l'épreuve</i> approuvé par l'enseignant • <i>Cahier de l'adulte</i>
	• Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français • Grammaires • Ouvrages sur la conjugaison **Récupérer tous les documents ayant servi à l'épreuve ***Un texte de moins de 320 mots ne sera pas corrigé et la note 0 sera attribuée Mesures adaptatives possibles selon le DAP • Utilisation du dictionnaire Eurêka • Utilisation de l'ordinateur (Word) • Utilisation de l'ordinateur avec synthèse vocale et correcteur orthographique dans l'examen numérisé • Utilisation du logiciel Antidote • Tiers du temps ajouté (durée totale : 4h) • Local isolé • Utilisation d'un appareil de lecture (télévisionneuse, loupe, agrandissement des textes)

- L'épreuve est reprise en entier à partir d'un autre événement historique.

* Cette feuille de notes doit être approuvée par l'enseignant qui y aura apposé sa signature. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il y a une citation dont la source est clairement précisée.